

Diplôme
d'université

Passerelle vers les études en STAPS pour les diplômés du ministère des Sports



2025-2026

université
de **BORDEAUX**

Objectifs

- › Renforcer les bases scientifiques, méthodologiques et universitaires nécessaires à la poursuite d'études en L2 ou L3 STAPS.
- › Accompagner la transition universitaire à travers un dispositif structuré et hybride, combinant cours en présentiel et enseignements à distance.
- › Permettre un accès en L2 STAPS dans la mention de son choix (parmi Éducation et Motricité, Entraînement Sportif, Activité Physique Adapté et Santé, Management du Sport).
- › Permettre un accès en L3 STAPS dans la mention Entraînement Sportif pour les titulaires d'un DEJEPS, DESJEPS ou BEES 2°.

Les + de la formation

- › Une passerelle vers les études universitaires en STAPS, spécialement conçue pour les diplômés du Ministère des Sports.
- › Une organisation compatible avec une activité professionnelle, avec les cours regroupés sur 3 demi-journées par semaine et des enseignements à distance.
- › Des contenus mutualisés avec les enseignements de L1 STAPS.
- › Un format hybride (présentiel + distanciel).
- › Un accès direct en L2 ou L3 STAPS de l'université de Bordeaux à l'issue de la formation et selon le diplôme initial détenu.

Publics visés

- › Les titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BEES (1^{er} ou 2^e degré).
- › En sortie de formation, ou avec expérience

Compétences visées

- › Mobiliser des connaissances scientifiques fondamentales en sciences biologiques et en sciences humaines appliquées à l'activité physique et sportive.
- › Maîtriser les outils de base du travail universitaire (anglais, statistiques, enseignements pluridisciplinaire, enjeux sociétaux et environnementaux).
- › S'approprier les codes de l'université et les méthodes de travail propres à l'enseignement supérieur en STAPS.
- › Structurer une démarche de reprise ou de poursuite d'études en lien avec un projet professionnel dans le champ sportif.

Contenu des enseignements

Le DU s'appuie sur les enseignements de la L1 STAPS du Collège Sciences de l'Homme.

- **Volume total de formation : 270 heures**
- › 180 heures en présentiel : cours suivis en amphithéâtre à la Faculté des STAPS à Pessac les mardis après-midi, mercredis matin, jeudis matin
- › 90 heures en distanciel : cours en ligne accessibles en autonomie sur la plateforme Moodle
- **BCC : Bases scientifiques appliquées aux APSA**
- › UE 1 : Sciences biologiques – bases 1 : biologie cellulaire, anatomie (54h)
- › UE 2 : Sciences humaines et sociales – bases 1 : introduction aux sciences humaines et sociales et psychologie du sport (36h)

- › UE 3 : Sciences biologiques – bases 2 : biologie du développement, bioénergétique, physiologie (54h)
- UE 4 : Sciences humaines et sociales – bases 2 : histoire et sociologie du sport (36h)

- **BCC : Bases méthodologiques et culturelles**

- › UE 5 : Pluridisciplinarité en Sciences Humaines et Sociales – Âges de la vie (30h en ligne)
- › UE 6 : Outils du travail universitaire : anglais et statistiques (30h en ligne)
- › UE 7 : Introduction aux enjeux des transitions environnementales et sociétales (30h en ligne)

Évaluation et accompagnement en formation

Évaluation des acquis

Les 7 unités d'enseignement (UE) sont évaluées selon le règlement pédagogique de la Licence STAPS, avec deux sessions par an :

- › Session 1 : décembre (semestre 1) / avril (semestre 2)
- › Session 2 : juin

Modalités d'évaluation

- › QCM en présentiel pour les enseignements scientifiques (UE 1 à 4) et pour l'UE 7
- › Contrôles terminaux en ligne pour les UE 5 et UE 6

Accompagnement des publics spécifiques

Accompagnement par le service PHASE de l'université de Bordeaux pour les sportifs sur listes du Ministère des Sports ou ayant un statut reconnu comme « très bon niveau » par l'université : notamment la prise de notes et la possibilité d'avoir des sessions différées pour les examens.

Informations pratiques

Conditions d'accès

Le DU est ouvert aux personnes titulaires d'un diplôme délivré par le Ministère des Sports, de niveau 4 ou supérieur :

- › BPJEPS (niveau 4)
- › DEJEPS (niveau 5)
- › DESJEPS (niveau 6)
- › BEES 1^{er} ou 2^e degré (niveau 4 ou 6)

Durée et organisation

Calendrier de la formation

- › Réunion de rentrée : semaine du 1^{er} septembre 2025
- › Début de la formation : 15 septembre 2025
- › Fin de la formation : avril 2026
- › 2 semestres, selon le calendrier universitaire de la Licence STAPS

Volume horaire global : 270 heures

- › 180 heures en présentiel (cours mutualisés avec la L1 STAPS) les mardis après-midi, mercredis et jeudis matin
- › 90 heures en distanciel via la plateforme Moodle (enseignement asynchrone)

Lieu de formation

- › Faculté des STAPS – université de Bordeaux
12 avenue Camille Jullian - Pessac

Candidatures

Les candidatures se font en ligne sur la plateforme :

<https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr>

- › Deux campagnes d'admission seront ouvertes entre le 12 juin et le 11 juillet et entre le 18 août et le 28 août (sous réserve de places disponibles à l'issue de la première campagne).
- › Le nombre de places est limité.

Tarifs*

- › Tarif plein (formation continue) : 2 200 €
- › Tarif minoré (sous condition de relever de la formation initiale) : 1 000€ + frais administratifs



Contacts

Pour toute question pratique

Devis et aide au financement pour la formation continue

formation.continuesh@u-bordeaux.fr
05 57 57 31 88

Admission et emploi du temps

- › direction-staps@u-bordeaux.fr

Responsables de la formation

- › Cédric Terret, directeur de la faculté
- › Ana Ribeiro, directrice-adjointe de la faculté

En savoir +

college-sciences-homme.u-bordeaux.fr

staps.u-bordeaux.fr